

VALIDER UN PROJET DE MÉTROLOGIE – Réf. CC01-02

COMPLÉMENT PRATIQUE DU CC01-01 : PROJET ENTREPRISE TUTORÉ ET SOUTENANCE

Avis de nos clients : Satisfaits ou très satisfaits : 93 % | utilité de la formation : 89 % (calculs réalisés sur la base des formations 2023 dispensées dans le CC01-01)

Cet accompagnement personnalisé vous permettra de réaliser un projet concret en appliquant directement les compétences acquises lors de la formation "[Piloter la fonction métrologie](#)".



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Valider un projet de métrologie lié à une problématique quotidienne



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Accompagnement par un tuteur (expert technique) du LNE en rapport avec les besoins du stagiaire



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Carole BEAULIEU**

Expert en métrologie générale

Responsable pédagogique de la formation :

Carole BEAULIEU

Public :

- Responsables métrologie ou futurs responsables métrologie

Niveau requis :

Avoir suivi le stage Réf CC01-01 Piloter la fonction métrologie

Moyens pédagogiques et techniques :

- 3 heures d'échanges avec un tuteur
- Les participants doivent se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur afin de réaliser les exercices durant la formation

Modalités d'évaluation :

- Une attestation d'acquis pédagogiques en métrologie – LNE "Valider un projet de métrologie - Responsable - Futur responsable métrologie" est remis en fin de formation dès lors que le stagiaire a réussi la présentation de son projet personnel
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : non
- Intra-entreprise : non

Modalités pédagogiques :

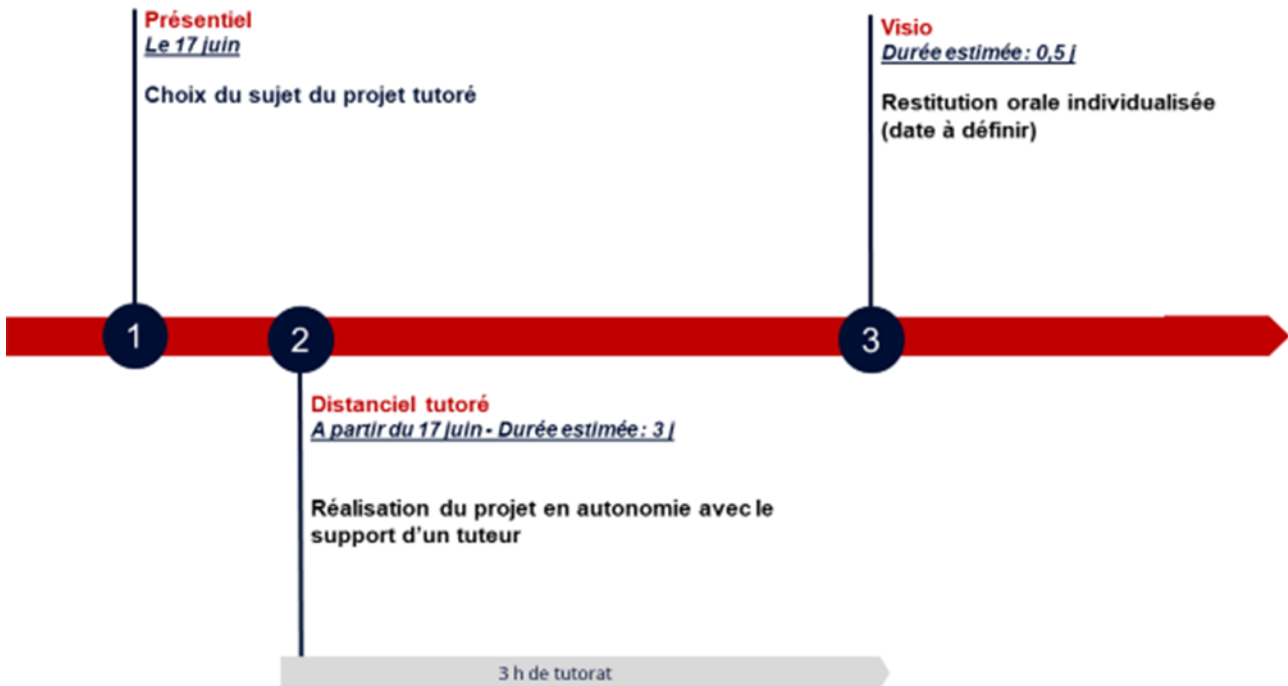
- Présentiel : non
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : oui

VALIDER UN PROJET DE MÉTROLOGIE – Réf. CC01-02

COMPLÉMENT PRATIQUE DU CC01-01 : PROJET ENTREPRISE TUTORÉ ET SOUTENANCE



FRISE CHRONOLOGIQUE



PROGRAMME

Dépôt du sujet

- Le sujet est choisi en concertation avec le responsable pédagogique le 17/06/2025
- Le sujet est choisi parmi une problématique quotidienne du stagiaire au sein de son entreprise. Le sujet peut porter sur tout ou partie des thèmes abordés (conception d'un processus de mesure, optimisation de la gestion d'un parc d'équipement, incertitudes de mesure, gestion d'un projet, amélioration du système de management de la mesure,...)

Validation du sujet

- Le sujet est accepté dès lors qu'un tuteur expert du sujet est disponible et que le périmètre est réalisable durant le temps imparti

Rôle du tuteur

- Le tuteur aide le stagiaire à s'organiser et à raisonner. Son rôle n'est pas de résoudre ou effectuer les travaux à la place du stagiaire. Cet accompagnement est structuré sous forme de 5 échanges téléphoniques d'une durée cumulée maximale de 3 heures.

Remise du projet personnel

- Le projet est déposé sur la plateforme MOODLE sous la forme d'un écrit synthétique de 03 à 05 pages en pdf, date à définir (un seul dépôt autorisé) : police de taille normale et pas plus de 10 annexes

Restitution orale (date à définir)

- Le stagiaire présente la progression de sa réflexion devant un jury en visio conférence. Le jury est composé de métrologues et d'experts en communication. Un support visuel est fortement conseillé.

VALIDER UN PROJET DE MÉTROLOGIE – Réf. CC01-02

COMPLÉMENT PRATIQUE DU CC01-01 : PROJET ENTREPRISE TUTORÉ ET SOUTENANCE

Critères d'évaluation

- Démontrer sa progression sur les 2 compétences : techniques et relationnelles
- Respecter la durée de la présentation
- Pertinence et précision des réponses apportées aux questions du jury



OFFRE DE FORMATION

Consulter l'offre de formation du groupe LNE : [Offre de formation](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr